



**ELECTION DES REPRESENTANTS AU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE
TERRITORIALE DE LA NIEVRE
Communes et établissements publics locaux**

**PROCES-VERBAL DE RECENSEMENT ET DE DEPOUILLEMENT DES VOTES
SCRUTIN DU 23 OCTOBRE 2020**

OBJET DU SCRUTIN : Election des représentants du collège des communes, établissements publics locaux pour la mandature 2020-2026.

Le 23 octobre 2020 à 9 h s'est réunie la commission départementale de recensement et de dépouillement des votes, instituée par l'arrêté du 2 septembre 2020 du Président du Centre de Gestion de la Nièvre dans les conditions prévues par le décret n° 85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux Centres de Gestion institués par la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale. Et l'Ordonnance n° 2015-579 du 28 mai 2015 transférant l'organisation matérielle des élections au Conseil d'Administration et aux Conseils d'Orientation placés auprès des délégués régionaux ou interdépartementaux du Centre Nationale de la Fonction Publique Territoriale et aux Conseils d'Administration des Centres de Gestion de la Fonction Publique Territoriale.

La commission départementale chargée du recensement et de dépouillement des votes est composée de 8 membres :

- **RODRIGUEZ Constantin, Président du Centre de Gestion et Président de la commission départementale de recensement et de dépouillement des votes**
- **FORGET Jean-Michel, Maire de RIX, Vice-Président du Centre de Gestion**
- **BERGER Fabrice, Maire de CHALLUY, Vice-Président du Centre de Gestion**
- **VINCENT Robert, Maire de SAINT JEAN AUX AMOGNES**
- **CAILLOT Serge, Président de la Communauté de Communes BAZOIS LOIRE MORVAN**
- **GARCIA André, Président de la Communauté de Communes LOIRE et ALLIER**
- **CHALMET Florence, Directrice des Services du Centre de Gestion**
- **DUCROT Laura, Juriste du Centre de Gestion**

Secrétaire : Madame Florence CHALMET

18 sièges sont à pourvoir, répartis comme suit :

- 16 sièges attribués aux représentants des communes,
- 2 sièges attribués aux représentants des établissements publics locaux,

COLLEGE DES REPRESENTANTS DES COMMUNES

La commission départementale de recensement et de dépouillement des votes a procédé au dépouillement des enveloppes adressées au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Nièvre au plus tard le 22 octobre 2020 à 16 h.

Ont été mises à part, sans avoir donné lieu à émargement, les enveloppes extérieures suivantes :

	Nombre
<ul style="list-style-type: none">- votant n'ayant pas la qualité d'électeur,- impossibilité de déterminer l'identité de l'électeur,- non acheminées par la poste,- parvenues au CDG après l'heure fixée pour la clôture du scrutin- ne comportant pas la signature de l'électeur et son nom écrit lisiblement- parvenue en plusieurs exemplaires sous la signature d'un même électeur- autres cas de nullité	
Total des enveloppes extérieures non validées et mises à part sans émargement	0

- nombre d'électeurs inscrits : 295
représentant 1 824 voix
- nombre de votants (enveloppes reçues au Centre de Gestion de la Nièvre) : 198
représentant 1 322 voix
- nombre d'enveloppes extérieures nulles : 0
reste nombre de votants : 198

Dépouillement des enveloppes de vote :

- ↓ 522 enveloppes 1 voix
- ↓ 69 enveloppes 10 voix
- ↓ 1 enveloppe 100 voix
Représentant 1 312 voix
- Nombre de bulletins nuls : 37
Représentant 37 voix
- Nombre de bulletins blancs : 2
Représentants 2 voix
- **Nombre de suffrages valablement exprimés : 1 273 voix**

Nombre de voix obtenues par la liste « Ensemble pour le Centre de Gestion 58 » collège des communes : 1 273 voix

COLLEGE DES REPRESENTANTS DES ETABLISSEMENTS PUBLICS

La commission départementale de recensement et de dépouillement des votes a procédé au dépouillement des enveloppes adressées au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Nièvre au plus tard le 22 octobre 2020 à 16 h.

Ont été mises à part, sans avoir donné lieu à émargement, les enveloppes extérieures suivantes :

	Nombre
<ul style="list-style-type: none">- votant n'ayant pas la qualité d'électeur,- impossibilité de déterminer l'identité de l'électeur,- non acheminées par la poste,- parvenues au CDG après l'heure fixée pour la clôture du scrutin- ne comportant pas la signature de l'électeur et son nom écrit lisiblement- parvenue en plusieurs exemplaires sous la signature d'un même électeur- autres cas de nullité	
Total des enveloppes extérieures non validées et mises à part sans émargement	0

- nombre d'électeurs inscrits : 76
représentant 981 voix
- nombre de votants (enveloppes reçues au Centre de Gestion de la Nièvre) : 44
représentant 669 voix
- nombre d'enveloppes extérieures nulles : 0
- reste nombre de votants : : 44

Dépouillement des enveloppes de vote :

- ⚡ 108 enveloppes 1 voix
- ⚡ 40 enveloppes 10 voix
- ⚡ 1 enveloppe 100 voix
Représentant 608 voix
- Nombre de bulletins nuls : 10
Représentant 37 voix

- **Nombre de suffrages valablement exprimés : 571 voix**

Nombre de voix obtenues par la liste « Ensemble pour le Centre de Gestion 58 » collège des établissements publics : 571

Nombre de voix obtenues par la liste « Ensemble pour le Centre de Gestion 58 » au total : 1 844

PROCLAMATION DES RESULTATS

1 – Collège des représentants des communes :

Sont déclarés élus pour la liste « Ensemble pour le Centre de Gestion 58 »

MEMBRES TITULAIRES	MEMBRES SUPPLEANTS
AMIOT Marie-Christine Maire de SAINT FIRMIN	AUFEVRE Adrien Maire de LIVRY
GAUJOUR-HERAULT Elisabeth Maire de GIRY	VINDIOLET Jean-François Maire-Adjoint LA MACHINE
FORGET Jean-Michel Maire de RIX	SIMÉON Janny Maire de LA CHAPELLE SAINT ANDRE
GUYOT Justine Maire de DECIZE	BARBOSA Fernand Maire-Adjoint SAINT PARIZE LE CHATEL
MARILLIER Christian Maire de LA MARCHÉ	VALÈS Henri Maire de LA CHARITE-SUR-LOIRE
DESABRE Eliane Maire-Adjointe VARENNES VAUZELLES	JACQUET Eric Maire de CHASNAY
DUCREUZOT Serge Maire de MOULINS ENGILBERT	MARCELLOT René Conseiller Municipal Mairie de SAINT PERE
BERGER Fabrice Maire de CHALLUY	VALLET Alain Maire de BILLY-CHEVANNES
VINCENT Robert Maire de SAINT JEAN AUX AMOGNES	NOËL Gilles Maire de VARZY
BEZÉ Stéphanie Conseillère Municipale Mairie de MARZY	LOCTIN Emmanuel Maire de CHEVENON
BOURDOUNE Nicolas Maire de CLAMECY	JOUHANNEAU Julien Maire de COULANGES-LES-NEVERS
ROY Régine Maire d'IMPHY	BAZIN Fabien Maire de LORMES
GILLONNIER Daniel Maire de COSNE COURS SUR LOIRE	DIDIER-DIE Michel Maire de SAINT BONNOT
DEVOUCOUX Agnès Maire de SAINT GERMAIN DES BOIS	DEVIIENNE Gilles Maire d'URZY
FRAGNY Christophe Maire de SAINT LEGER DES VIGNES	GATIGNOL Jean-Marie Maire de CRUX LA VILLE
MERCIER Jacques Maire de PARIGNY LES VAUX	FOREST Jean-Yves Maire de LUCENAY LES AIX

2 – Collège des représentants des établissements publics locaux :

Sont déclarés élus pour la liste « Ensemble pour le Centre de Gestion 58 »

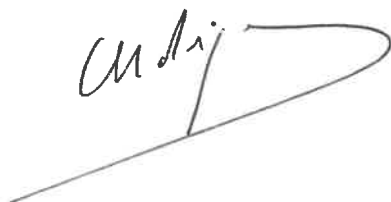
MEMBRES TITULAIRES	MEMBRES SUPPLEANTS
HERTELOUP Alain Vice-Président NEVERS AGGLOMERATION	LEBEAU Jean-Louis Délégué Communautaire CC HAUT NIVERNAIS VAL D'YONNE
BLANCHOT René Président CC SOMMETS ET GRANDS LACS	JOYEUX Dominique Déléguee communautaire CC BAZOIS LOIRE MORVAN

Observations et réclamations :

NEANT

Le présent procès-verbal, dressé et clos le 23 octobre 2020 à 12 h 30 en double exemplaire, est signé, après lecture, par les membres de la **commission départementale de recensement et de dépouillement des votes**

**Le Président,
Constantin RODRIGUEZ
Président du CDG**



**La Secrétaire,
CHALMET Florence
Directrice des Services du CDG**



Les membres :

FORGET Jean-Michel, Maire de RIX, Vice-Président du Centre de Gestion

BERGER Fabrice, Maire de CHALLUY, Vice-Président du Centre de Gestion

VINCENT Robert, Maire de SAINT JEAN AUX AMOGNES

CAILLOT Serge, Président de la Communauté de Communes BAZOIS LOIRE MORVAN

GARCIA André, Président de la Communauté de Communes LOIRE et ALLIER

CHALMET Florence, Directrice des Services du CDG

DUCROT Laura, Juriste du Centre de Gestion

